



La liberté des organisations syndicales est essentielle pour préserver le service public, les usagers et les agents

Alors que chaque jour qui passe met de plus en plus en lumière le manque de préparation insensé du gouvernement dans la gestion de la crise du coronavirus et ses graves conséquences sur le système de santé et plus généralement les services publics indispensables à la population, nos organisations et leurs militants veillent chaque jour à la sécurité au travail et à la sécurité des usagers de la Ville de Paris et de ses administrations annexes en alertant sur les dysfonctionnements qui peuvent mettre en danger les agents et les usagers, et en proposant des mesures pour les résoudre.

Dans ce contexte, où la Ville de Paris en tant qu'employeur a une responsabilité particulière sur les mesures de prévention et protection des usagers et des agents, nous ne pouvons accepter la décision du Centre d'action sociale de rompre les formes de dialogues entretenues quotidiennement entre les syndicats du CASVP et l'administration suite à une communication du syndicat FO en direction des agents et de la presse sur la situation dans les EHPAD de la Ville de Paris.

Dans le cadre de cette crise et pour que la protection des usagers et des agents fonctionne au mieux, le respect des prérogatives des instances représentatives des personnels et en particulier du CHSCT et la liberté d'expression des organisations syndicales sont des garanties indispensables au fonctionnement de nos services publics.

Un désaccord avec une organisation syndicale ne saurait justifier l'interruption du dialogue social plus que jamais nécessaire pour la gestion d'une crise sanitaire aussi grave. C'est un manque de respect de la liberté d'expression de cette organisation. C'est aussi un manque de respect pour les autres organisations.

Ce sont les raisons pour lesquelles les signataires de ce communiqué tiennent à rappeler leur soutien militant aux élus du CHSCT du CASVP afin qu'ils poursuivent leur mission de représentants des personnels pour veiller à leur santé au travail au service des parisiens.

Pour nous contacter :

cgt@us-cgt-spp.org

SYNDICAT-UCP-1@paris.fr

SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr

SYNDICAT-FO@paris.fr